



PROJET ASSOCIATIF

2026-2031

NOTRE AMBITION COLLECTIVE



Projet associatif validé lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2026

4 ORIENTATIONS

POUR FAIRE VIVRE NOTRE PROJET

Orientation 1. **Innover au service de la qualité de vie et du pouvoir d’agir des personnes en situation de handicap**

Orientation 2. **Renforcer la prise en compte des besoins et des expertises des familles**

Orientation 3. **Œuvrer pour un Morbihan plus inclusif**

Orientation 4. **Assurer la pérennité et l’influence de l’Adapei du Morbihan**

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| L'édito du président | <u>4</u> |
| Le mot du directeur général | <u>5</u> |
| L'Adapei du Morbihan, une association militante et engagée | <u>6</u> |
| Notre histoire | <u>6</u> |
| Une association du mouvement parental | <u>7</u> |
| Nos valeurs et principes d'action | <u>8</u> |
| Nos établissements et services | <u>9</u> |
| Une méthode d'écriture participative, avec les personnes accompagnées, les familles et les professionnels | <u>10</u> |
| Nos forces... et nos pistes de travail | <u>11</u> |

Orientation 1. **Innover au service de la qualité de vie et du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap** 15

Orientation 2. **Renforcer la prise en compte des besoins et des expertises des familles** 17

Orientation 3. **Œuvrer pour un Morbihan plus inclusif** 19

Orientation 4. **Assurer la pérennité et l'influence de l'Adapei du Morbihan** 21

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Notre association Adapei du Morbihan Les papillons blancs œuvre depuis plus de 60 ans pour la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel et de leur famille. L'évolution des besoins, des modèles de l'accompagnement nous obligent à revoir régulièrement nos façons de faire, pour anticiper un avenir meilleur pour ceux que nous accompagnons.

L'Adapei du Morbihan, ce sont deux activités complémentaires mais distinctes. D'une part, l'Adapei du Morbihan est une association du mouvement familial. Il nous faut le réaffirmer par l'animation de notre vie associative, en étant un acteur présent auprès des familles et en apportant des réponses à leurs besoins. Cette dimension familiale ne doit pas être reléguée à l'arrière-plan. Elle doit au contraire être rendue visible, assumée, structurée, valorisée. D'autre part, nous sommes une association gestionnaire, avec une offre large en prestations d'accompagnements à travers nos nombreux établissements et services. Tout cela nous oblige.

L'expression clé de ce projet est « la triple expertise ». Elle nous questionne sur la manière dont nous devons agir pour que les personnes accompagnées, leur famille et les professionnels collaborent ensemble dans l'intérêt de la personne accompagnée.

Ce mot clé va nous guider pendant la durée de ce projet associatif. Nous devons renforcer nos liens avec les familles et leurs proches ainsi qu'avec les professionnels en permettant à tout le monde d'avoir l'information et les formations nécessaires.

C'est en partageant nos compétences ou notre expertise, qu'ensemble, nous répondrons aux demandes de pouvoir d'agir, d'autodétermination des personnes que nous accompagnons.

Le vivre ensemble n'est pas qu'une locution, c'est la société qui doit accepter la différence pour que nos proches vivent dans une société inclusive. Celle où la différence n'existe pas, où tout un chacun a le droit de vivre dans le respect des uns vers les autres.

Jacques de La Bourdonnaye
Président de l'Adapei du Morbihan Les papillons blancs

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Grâce au travail des salariés, à l'implication des auto-représentants et à la mobilisation des familles, notre association est en bonne santé économique. Elle déploie auprès des personnes un travail de grande qualité dont nous pouvons collectivement être fiers.

Des éléments favorables sont réunis pour maintenir cette dynamique via notre nouveau projet associatif. Il s'agira de veiller aux équilibres économiques dans un contexte difficile, afin de préserver une situation saine qui nous permette d'avancer et de faire face aux crises. Nous devons maintenir nos acquis et progresser encore pour améliorer la qualité de service aux personnes accompagnées. En parallèle, nous conduirons les démarches nécessaires pour valoriser la qualité de vie au travail, condition clé de l'investissement de chacun et, *in fine*, de la qualité de nos interventions. Enfin, un accent fort sera mis sur la participation des personnes accompagnées et l'implication des familles. Leur expertise singulière et leur besoin d'acquérir de nouvelles compétences sont essentiels pour l'éducation de leur enfant et son parcours d'adulte.

Aujourd'hui, l'Adapei 56 a mûri pour devenir un « entrepreneur militant ». Cette identité duale fait notre force stratégique : nous conjugons la ferveur d'un mouvement de parents avec la rigueur d'une association gestionnaire d'expertise. Riche d'une histoire commune tissée entre personnes accompagnées, familles et professionnels, l'association n'est pas un simple prestataire, mais un acteur politique de premier plan dans le Morbihan. Cette solidité est le socle d'une méthode participative inédite pour transformer durablement la société.

Au centre de notre dynamique pour 2031 bat la « Triple Expertise ». Ce concept, moteur de notre légitimité, postule que la réponse juste naît de l'alliance entre le savoir expérientiel des personnes accompagnées, l'expertise vécue des familles et le savoir-faire des professionnels. Ce projet, fruit d'une construction à trois voix exemplaire, se concrétisera par l'expérimentation de l'école de la triple expertise.

Pour que les progrès soient réels, l'environnement doit devenir de plus en plus inclusif. Nous ne saurions célébrer nos réussites sans entendre le cri d'alerte des familles : au niveau national, l'Unapei révèle que 57 % des parents se sentent seuls face au handicap. Dans le Morbihan, nous identifions des points de rupture critiques : complexité administrative étouffante, manque de solutions de répit et essoufflement du bénévolat.

Enfin, l'horizon 2031 marque une rupture avec les modèles traditionnels linéaires. Nous engageons une révolution pour passer de la logique d'établissement à celle d'un parcours de vie fluide et ouvert. Cela se traduit par le renforcement des services hors-murs (SESSAD, SAVS), le développement de l'habitat inclusif et la transformation de nos organisations en dispositif. Ce chemin ne doit pas être celui de la sélection, de la solitude ou des économies budgétaires à bon compte. Notre association veillera à ce qu'il participe à l'émancipation des personnes handicapées, à l'amélioration de la qualité de vie des familles, à la reconnaissance des professionnels et au progrès social.

Les 1 400 employés (800 salariés et 600 travailleurs d'ESAT) que nous sommes sont les artisans de cette transformation. En consolidant notre gouvernance et en mobilisant les familles, nous affirmons que le « vivre ensemble » est une réalité que l'Adapei 56 sculpte jour après jour. Nous appelons tous nos partenaires à nous rejoindre pour faire du Morbihan un territoire où la différence enrichit notre humanité commune.

Yann Zenatti
Directeur Général de l'Adapei du Morbihan Les papillons blancs

L'ADAPEI DU MORBIHAN

UNE ASSOCIATION MILITANTE ET ENGAGÉE

Notre histoire

L'Adapei du Morbihan « Les papillons blancs » a été **créée en 1961**. Elle est née de **l'initiative de parents** d'enfants en situation de handicap intellectuel pour leur permettre d'avoir accès aux droits fondamentaux que sont l'éducation et la scolarisation. Elle est le **fruit d'une histoire commune** tissée ensemble, personnes en situation de handicap, familles et professionnels.

Dès son origine, notre association a créé des lieux d'accompagnement pour favoriser **l'accès à la scolarisation, à l'éducation, au travail, à la santé, à l'habitat et aux loisirs** pour chaque personne accompagnée.

L'Adapei 56 a créé des **Instituts Médico-Éducatifs (IME)**, puis des établissements pour adultes en favorisant le travail - les **Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT)**, l'association a, par la suite, mis en place des **hébergements pour les travailleurs**, des **foyers de vie** et des **accueils de jour**. En complément, et pour répondre aux besoins d'accompagnement médical renforcé, elle a également ouvert deux **Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)**.

En vue de s'adapter aux nouveaux besoins l'association a déployé des services ouverts sur le droit commun, notamment les **Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD)** pour les enfants et le **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** pour les adultes. L'Adapei gère également l'**Entreprise Adaptée CEM 56**, permettant à des travailleurs en situation de handicap d'évoluer dans un environnement professionnel relevant du droit commun. Enfin, l'association a développé, au cours de ces dernières années, de nouvelles **solutions d'habitat inclusif**, en lien avec ses partenaires.

Notre association accompagne les personnes dont la situation de handicap est due à des **troubles du neurodéveloppement (TND)**, à des **troubles du développement intellectuel (TDI)**, à des **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**, à des **troubles psychiques** ou à un **polyhandicap**.

Ses missions d'intérêt général lui sont confiées par les pouvoirs publics.

Notre association accompagne les personnes

pour que chacun ait accès à tous les dispositifs de droit commun ou spécialisés

et veille à ce que l'accès à leurs droits soit effectif et respecté.

Une association du mouvement parental

Administrée aujourd'hui par des parents, des amis et des personnes en situation de handicap, l'Adapei du Morbihan est une association **militante**, visant la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Son ancrage parental lui donne force, volontarisme et sens critique

L'Adapei du Morbihan adhère à l'**Unapei** (Union nationale des associations de parents, de personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs amis). L'Unapei est un **réseau associatif majeur** en France, fondé en 1960. Elle fédère plus de **330 associations locales** œuvrant pour l'inclusion, l'autonomie et la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles. L'Unapei regroupe des associations dont le dénominateur commun est d'être des associations **familiales, militantes, gestionnaires, engagées** pour et avec les personnes en situation de handicap et leurs proches. C'est un marqueur d'identité, une fierté et un axe de développement.

L'Unapei porte un **plaidoyer** auprès des institutions en charge du handicap, pour **faire évoluer la réglementation et les politiques publiques**. Celui-ci est alimenté par les remontées des associations territoriales, dont l'Adapei du Morbihan.

Chiffres-clés

55 000 familles
adhérentes

71 000
bénévoles

200 000 personnes
accompagnées

3 100 établissements et
services médico-sociaux

80 000
professionnels

Source : Unapei

Ce projet associatif global s'inscrit dans le respect des principes de l'Unapei : le **droit**, la **solidarité**, le **pouvoir d'agir** et le **prendre soin**. En cela, il fait écho aux orientations stratégiques 2030 de l'Unapei, en les adaptant à notre contexte territorial pour les faire vivre à notre échelle :

- 1 Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien
- 2 Agir en réseau pour renforcer notre impact
- 3 Accompagner la société pour réussir la transition inclusive

À travers notre projet associatif 2026-2031, nous venons réaffirmer avec fierté notre rôle d'**acteur politique**, concourant à la construction d'une société plus solidaire et réellement inclusive. Cela se traduit dans notre **identité d'entrepreneurs militants**. Nous le concrétisons par la défense des droits des personnes accompagnées et par le développement d'une offre de services visant à améliorer leur qualité de vie, ainsi que celle de leurs aidants.

Nos valeurs et principes d'action

Notre association met en œuvre des accompagnements basés sur les principes qui suivent :



Le respect absolu et inconditionnel



L'exigence de qualité d'accompagnement

fondée sur la prise en compte des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé



La valorisation et le développement des capacités



Le développement du pouvoir d'agir



L'individualisation des parcours de vie



La qualité de vie



La participation à la vie sociale



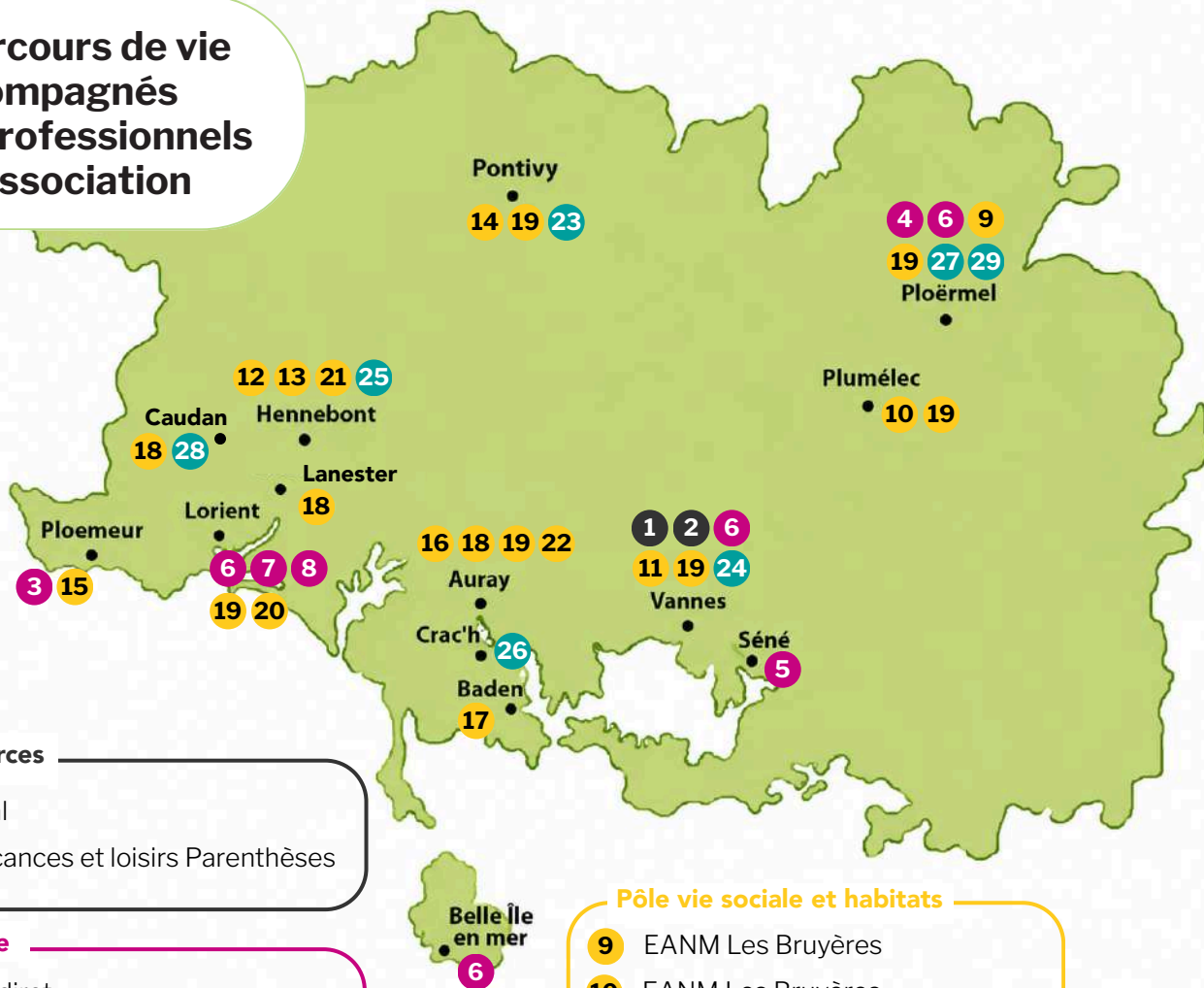
La considération et le soutien aux aidants

Notre association soutient, revendique, agit pour **que chaque personne ait le droit à une réponse adaptée**, et qu'aucune ne reste sur le bord du chemin.

Notre association innove pour créer ou faire évoluer des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles.

Nous militons pour une société plus solidaire, plus inclusive et respectueuse des différences.

Des parcours de vie accompagnés par les professionnels de l'association



Pôle ressources

- 1 Siège social
- 2 Service vacances et loisirs Parenthèses

Pôle enfance

- 3 IME de Kerdirect
- 4 IME Les Bruyères
- 5 IME Le Bois de Liza
- 6 SESSAD Unique
- 7 Mission d'appui TND Lorient
- 8 Mission d'appui TSA Lorient

Pôle travail

- 23 ESAT Les Ateliers du Pigeon Blanc
- 24 ESAT Les Ateliers du Prat
- 25 ESAT Alter Ego
- 26 ESAT Les Ateliers Alréens
- 27 ESAT Les Bruyères
- 28 ESAT de l'Armor à l'Argoat
- 29 EA CEM 56

Pôle vie sociale et habitats

- 9 EANM Les Bruyères
- 10 EANM Les Bruyères
- 11 EANM La Sittelle
- 12 EANM Prad Izel
- 13 EAM Les Lavandières
- 14 EANM La Belle Vie
- 15 EANM Avel Vor
- 16 EANM Kerudo
- 17 EAM Ty Balafenn
- 18 Habitats inclusifs
- 19 SAVS
- 20 Référents Santé Handicap
- 21 SAAD Envol / Hermine
- 22 Équipe TND départementale

EA : Entreprise Adaptée

EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé

EAM : Établissement d'Accueil Médicalisé

ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

IME : Institut Médico-Éducatif

PAVLO : Programme d'Accompagnement Vers le Logement Ordinaire

SAAD : Service d'Accompagnement À Domicile

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD : Service d'Éducation et de Soins à Domicile

UNE MÉTHODE D'ÉCRITURE PARTICIPATIVE

AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

Afin de faire de ce projet associatif un outil pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées, des familles et des professionnels, l'Adapei du Morbihan a souhaité animer une démarche de réécriture ouverte, fondée sur la mobilisation de la triple expertise.

De janvier à fin mars 2026, les différents ateliers et temps de travail ont mobilisé environ 200 personnes, et près de 650 personnes ont répondu au questionnaire visant à évaluer la satisfaction et à recueillir les attentes des personnes accompagnées, des familles et des professionnels.

1 atelier de bilan du projet associatif 2021-2026 et de cadrage des ambitions du projet associatif 2026-2031

Avec le conseil d'administration et le comité de direction, à l'ESAT Alter Ego d'Hennebont

1 enquête par questionnaire auprès des familles, des personnes accompagnées et des professionnels

1 journée de lancement du projet associatif avec la triple expertise

Matinée de témoignages et d'échanges sur la communication alternative et adaptée avec des intervenants externes, après-midi de travail sur les objectifs du projet associatif 2026-2031 à la Maison des associations de Lorient

Recueil des besoins et des propositions d'actions à mettre en œuvre dans le projet associatif

→ 1 atelier avec les professionnels, à l'ESAT Les Ateliers du Prat à Vannes
→ 1 atelier avec les personnes accompagnées, à l'ESAT Les Ateliers du Prat à Vannes
→ 3 ateliers avec les familles, à l'ESAT Alter Ego d'Hennebont, à l'ESAT Les Ateliers du Prat à Vannes et en visioconférence

NOS FORCES... ET NOS PISTES DE TRAVAIL

Comme préalable à l'écriture de son projet associatif 2026-2031, l'Adapei du Morbihan a souhaité réaliser une enquête auprès de ses parties prenantes (personnes accompagnées, familles et professionnels). Cette enquête a permis de recueillir leur vision sur les forces de l'association et de faire émerger des pistes de réflexion, des enjeux de renforcement de son impact, en lien avec sa mission.

Chiffres-clés

637 répondants

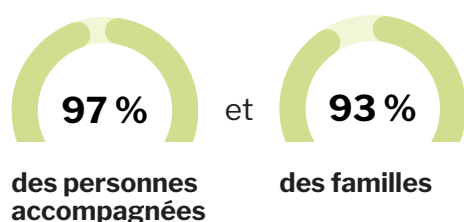
158
personnes accompagnées

168
familles

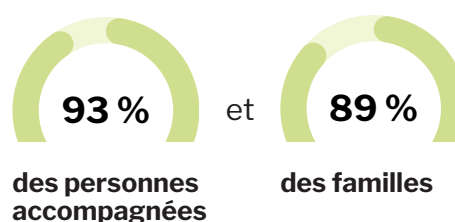
311
professionnels

Des accompagnements et une proximité forte qui répondent aux attentes des personnes accompagnées et des familles

En lien avec les efforts réalisés dans le cadre du projet associatif 2021-2026, les personnes accompagnées et les familles témoignent d'une très forte satisfaction sur la qualité des accompagnements. La qualité de la relation avec les professionnels est reconnue et appréciée par les familles et les personnes accompagnées, de même que la manière dont ils écoutent et prennent en compte les besoins des uns et des autres.



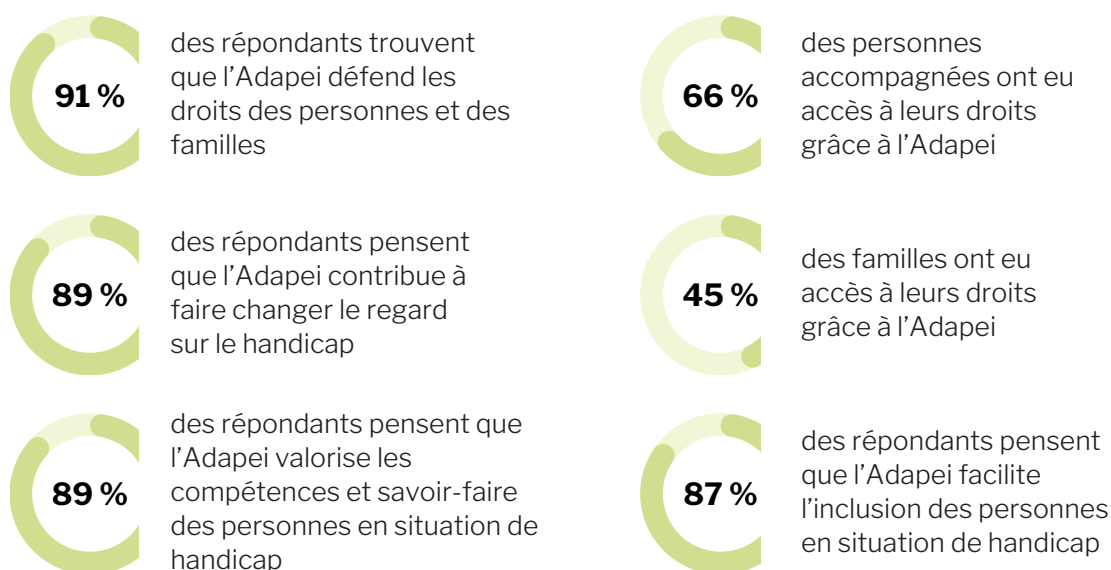
sont satisfaites par la qualité des accompagnements



considèrent que les professionnels les écoutent et prennent en compte leurs besoins

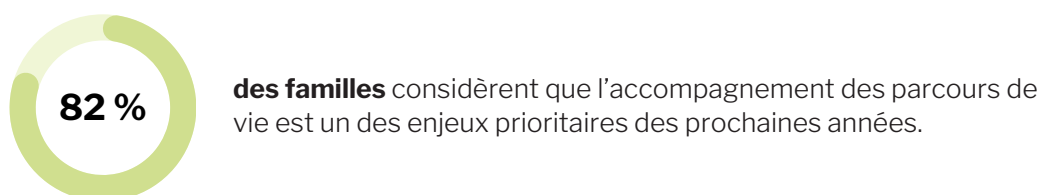
Une reconnaissance du rôle militant de l'Adapei, en matière d'accès aux droits et d'inclusion

Pour les personnes accompagnées, les familles et les professionnels, l'Adapei du Morbihan assume une véritable fonction militante, tant du point de vue de la défense des droits des personnes et des familles que de la transformation sociale pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap. La défense des droits s'exprime à deux niveaux : par le plaidoyer et la représentation de l'association dans les instances de la démocratie sanitaire d'une part, et par l'aide à l'ouverture et à l'accès aux droits individuels. L'Adapei, par ses actions, contribue pleinement à l'évolution des représentations sur le handicap, notamment par la valorisation des compétences et des savoir-faire des personnes en situation de handicap.



L'accompagnement des parcours de vie, un des enjeux forts pour les prochaines années

L'évolution des modes d'accompagnement des personnes en situation de handicap marque une rupture avec les modèles « traditionnels », caractérisés par la linéarité des parcours : IME, puis ESAT ou foyer de vie. La transformation de l'offre et l'ouverture des parcours vers le droit commun impactent l'Adapei du Morbihan, dans sa capacité à proposer des parcours de vie sans ruptures pour les personnes en situation de handicap. Pour les familles, il s'agit d'un enjeu prioritaire, quel que soit l'âge de leur proche. Les professionnels ont, eux aussi, conscience des enjeux de renforcement sur ce volet. Pour mieux accompagner les parcours de vie des personnes, ils insistent sur le besoin de renforcer la préparation des transitions, de développer des coopérations externes avec d'autres acteurs médico-sociaux ou des acteurs de droit commun et de faire respecter le droit à l'autodétermination de tous.





Des familles qui attendent de nouvelles solutions pour les accompagner

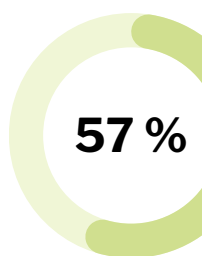
L'enquête menée par l'Unapei près de 4000 parents¹ donne à voir leurs difficultés et leurs aspirations et permet d'objectiver un certain nombre de constats :

- ✗ Leur bien-être est très en dessous de la moyenne nationale.
- ✗ Ils ont le sentiment de ne pas choisir leur vie.
- ✗ 57% se sentent seuls face à ce qu'ils vivent.
- ✗ Ils témoignent d'un accompagnement quotidien complexe de leur proche.
- ✗ Le handicap de leur enfant a des impacts au niveau de leur vie professionnelle mais aussi de leur vie sociale.
- ✗ Les démarches d'accès aux droits sont chronophages et difficiles .
- ✗ Ils sont majoritairement inquiets pour l'avenir.

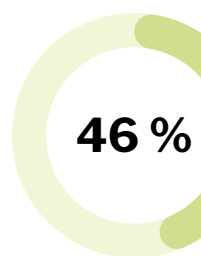
Ces mêmes parents font de l'accompagnement de leur enfant **la priorité de leur vie**.

- ✓ Ils reconnaissent le rôle positif des professionnels dans l'accompagnement de leur enfant. 60% font confiance aux professionnels qui accompagnent leur enfant.
- ✓ Néanmoins ils aimeraient être davantage reconnu en tant qu'expert de la situation du handicap de leur enfant.
- ✓ Ils sont fiers du chemin parcouru avec leur enfant. Ils sont encouragés par la force de leur enfant à surmonter les difficultés et à progresser.

Les familles de l'Adapei du Morbihan, dans cette perspective, attendent de l'association qu'elle les aide en leur proposant de nouvelles solutions de répit, en particulier des accueils temporaires et d'urgence, mais également des solutions de répit ponctuel ou des séjours adaptés. Elles souhaitent, également, pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour l'accès aux droits dans leurs démarches administratives et d'un appui à la coordination des interventions réalisées au bénéfice de leur proche.



des familles souhaitent que l'Adapei du Morbihan développe des accueils temporaires et d'urgence

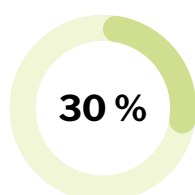


des familles souhaitent bénéficier d'un accompagnement à l'accès aux droits dans leurs démarches administratives

¹Source : Unapei, Handicaps et vie quotidienne : la voix des parents, 2023

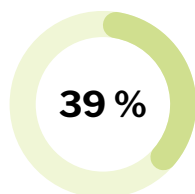
Une communication externe et interne à renforcer

En dépit de son empreinte socioéconomique sur le territoire (2000 personnes accompagnées, 800 professionnels, 19 établissements et services médico-sociaux, 1 entreprise adaptée) et de la reconnaissance de la qualité d'accompagnement des personnes par les partenaires, la visibilité de l'Adapei du Morbihan et sa reconnaissance par le grand public demeurent un axe de progrès.

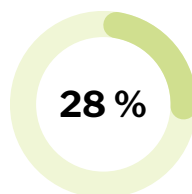


des familles pensent que l'association est suffisamment connue dans le département

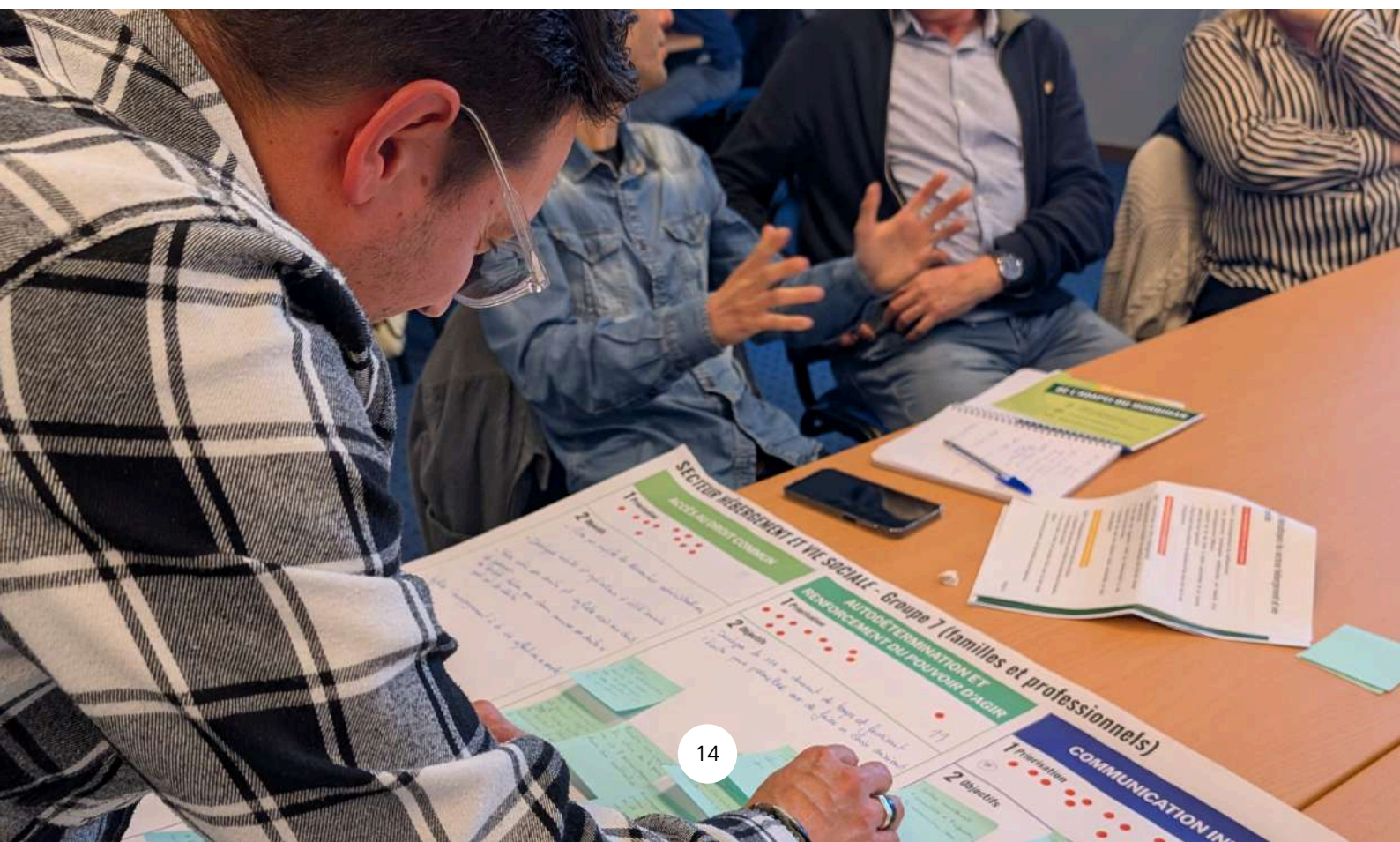
Des axes de progrès existent également sur le plan de la communication interne, les résultats de l'enquête montrant une insuffisante compréhension des objectifs de l'association par les familles et les personnes accompagnées.



des personnes accompagnées déclarent ne pas complètement comprendre ce que fait l'association



des familles déclarent ne pas complètement comprendre ce que fait l'association



Orientation 1

Innover au service de la qualité de vie et du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap

Nous souhaitons, au cours des prochaines années, poursuivre et faire vivre notre engagement d'innovation et de qualité dans l'accompagnement des personnes. Notre finalité est l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Nos interventions prennent en compte les recommandations de bonnes pratiques professionnelles préconisées par la Haute Autorité de Santé et notamment la mise en place d'évaluations tout au long du parcours de vie de la personne. Il découle de ces évaluations des interventions éducatives comportementales et développementales ajustées aux besoins individuels.

Accompagner le développement et le maintien des compétences des personnes

- Favoriser un accompagnement individualisé en reconnaissant et en développant les capacités de chacun
- Développer les modalités d'éducation structurée
- Intégrer les apports de la recherche dans nos pratiques, en suivant les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Accompagner la montée en compétence permanente des professionnels
- S'adapter à l'évolution des besoins et des aspirations des personnes accompagnées
- Améliorer la condition physique par des propositions d'activités physiques adaptées
- Développer les compétences sociales par la participation à des activités, si possible dans le droit commun

Soutenir le développement des compétences d'expression de chacun, quel que soit le handicap

- Généraliser et diversifier les usages des outils de communication alternative et améliorée (CAA)

Soutenir le pouvoir d'agir et l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap

- Développer les capacités des personnes à faire des choix tout au long de leur vie
- Valoriser les réussites de chacun pour développer l'estime de soi
- Rendre les environnements capacitants
- Faciliter le droit à l'expérimentation en garantissant le droit au retour
- Préparer les transitions
- Prévenir les ruptures de parcours
- Soutenir l'autoreprésentation

Mettre chacun en capacité de connaître et d'exercer ses droits

- Informer les personnes sur leurs droits
- Développer la pair-aidance
- Accompagner les démarches administratives
- Favoriser l'accessibilité des services de droit commun

Poursuivre la transformation de l'offre

- Développer des projets innovants ouverts sur le droit commun notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de logement et d'accompagnement du vieillissement

Être dans une exigence de qualité dans l'accompagnement

- Prendre en compte les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- S'assurer du respect de la procédure Bienveillance, Prévention et lutte contre la maltraitance au sein de nos établissements et services



Orientation 2

Renforcer la prise en compte des besoins et des expertises des familles

Association de parents, l'Adapei du Morbihan souhaite mettre au cœur de son projet associatif son engagement auprès des familles des personnes accompagnées. Nous souhaitons tout d'abord réaffirmer le respect inconditionnel de chaque famille et l'écoute globale de leurs besoins et aspirations. Nous voulons faciliter l'accès à leurs droits en les informant et les soutenant dans leurs démarches.

Au cours de leur parcours, les familles ont développé des habiletés, des compétences et des savoir-faire, que nous souhaitons soutenir reconnaître et valoriser davantage. Pour redonner du pouvoir d'agir aux parents, nous souhaitons les former aux interventions éducatives préconisées par la HAS. Cela permettra une meilleure cohérence des différents intervenants. Ce projet associatif est l'opportunité de développer une véritable culture de la coopération entre familles, professionnels et personnes accompagnées, dans le respect de la juste place de chacun. C'est notre valeur ajoutée, notre histoire, notre raison d'être. La qualité de l'accompagnement repose sur le tissage d'une relation de confiance définie dans un cadre clair, une posture bienveillante et une communication transparente.

Cela nécessite des dispositifs d'écoute et de concertation afin d'établir un dialogue d'égal à égal et un engagement de tous dans une culture d'alliance avec les familles. Développer cette culture impliquera d'imaginer de nouveaux espaces et moyens de communication entre les uns et les autres et de faciliter l'accès des familles à l'information. Nous souhaitons également inscrire dans ce projet un pilier autour de la consolidation et du développement d'une offre de service dédiée aux familles pour :

- Les écouter et considérer leurs savoirs expérientiels,
- Les accompagner dans leurs démarches d'accès aux droits,
- Préparer avec elles les transitions de parcours,
- Sécuriser l'« après-nous »,
- Proposer un accès au répit,
- Mettre en place des programmes d'entraînement aux habiletés parentales
- Éviter l'isolement en créant des moments festifs et de rencontres



Améliorer la communication autour de l'élaboration des projets et parcours de vie des personnes

- Clarifier le rôle et la place de chacun dans les accompagnements
- Multiplier et diversifier les canaux de communication
- Individualiser le suivi des parcours

Faciliter l'accès à une information pertinente et actualisée

- Développer des outils pratiques à destination des familles
- Relayer les informations de l'Unapei
- Organiser des rencontres et temps d'information et de partage avec des experts

Instaurer une culture de la coopération entre les familles, les personnes accompagnées et les professionnels

- Reconnaître et valoriser les savoirs expérimentiels des familles et des personnes accompagnées ainsi que l'expertise des professionnels
- Développer des espaces de rencontre, de travail et de formation partagés
- Proposer de la médiation pour désamorcer les tensions

Pérenniser et développer l'offre de services à destination des familles

- Consolider les services (Parenthèses, service social) et les actions (groupes de parole) existants
- Développer de nouveaux services (aide juridique, préparation de l'après-nous, etc.), notamment par la consolidation des partenariats avec d'autres associations
- Former les familles aux différentes méthodes d'accompagnement (communication alternative et améliorée, éducation structurée, etc.) pour assurer la cohérence éducative

Développer des solutions de répit flexibles et innovantes

- Explorer les possibilités de développer des accueils sur des plages horaires élargies
- Développer des partenariats pour des solutions d'hébergement temporaire ou d'urgence
- Développer les accueils de jour
- Organiser des weekends et des séjours pour les personnes accompagnées

Orientation 3

Œuvrer pour un Morbihan plus inclusif

Forte de son expertise dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de sa reconnaissance par les partenaires, l'Adapei du Morbihan souhaite, dans ce projet associatif, poursuivre son action pour contribuer à la transformation du Morbihan en un territoire plus inclusif, par un travail de sensibilisation et d'information des acteurs du droit commun.

Nous souhaitons, par ce travail, contribuer à l'évolution des pratiques des collectivités, des entreprises, des associations, des lieux publics pour un meilleur accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique. Ce travail préalable est pensé comme un levier, au service de l'amélioration de l'accessibilité des services de droit commun, par une meilleure connaissance du handicap et des compétences des personnes. Nous sommes convaincus que, dans cette perspective, nous devons nous appuyer sur les personnes en situation de handicap et leurs associations d'autoreprésentants.

Nous souhaitons également développer notre culture de la coopération et du partenariat avec les acteurs de droit commun, pour continuer de proposer des solutions innovantes au bénéfice des personnes en situation de handicap.



Rendre l'inclusion désirable pour les acteurs du droit commun

- Valoriser les expériences réussies
- Lever les craintes des acteurs du droit commun sur l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Promouvoir les bonnes pratiques d'inclusion

Accompagner la transformation des pratiques des acteurs du droit commun

- Développer leur connaissance du handicap
- Sensibiliser au S3A
- Mobiliser les missions d'appui
- Faciliter la rencontre des personnes en situation de handicap et la possibilité de développer des projets avec elles

Soutenir l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap

- Maintenir le soutien aux associations d'autoreprésentants, dont Nous Aussi et CAP'acité
- Encourager et accompagner les dynamiques d'autoreprésentation

Explorer la co-construction de solutions innovantes avec les acteurs du droit commun

- Développer de nouveaux partenariats opérationnels dans tous les domaines de la vie sociale
- Consolider les partenariats avec le monde de la recherche
- Ouvrir les établissements et services aux acteurs du droit commun

Renforcer l'accessibilité des services de droit commun pour les personnes en situation de handicap

- Former les personnels d'accueil
- Développer les usages des outils de communication alternative et améliorée dans les services et lieux de droit commun

Orientation 4

Assurer la pérennité et l'influence de l'Adapei du Morbihan

Principal acteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel du département, l'Adapei du Morbihan a une responsabilité forte vis-à-vis des personnes et des familles qu'elle accompagne, des professionnels qu'elle emploie et de ses partenaires et financeurs. Nous restons vigilants à maintenir une gestion saine, pour faire perdurer l'association et les combats qu'elle porte depuis 65 ans, au service de la défense des droits des personnes et de leurs familles. Nous savons que nous pourrions nous appuyer sur l'engagement et la responsabilité des administrateurs et des professionnels pour cela. Nous souhaitons poursuivre les travaux déjà engagés avec la gouvernance, pour la mettre en capacité de continuer à orienter les choix stratégiques de l'association.

Nous devons être vigilants à l'attractivité de l'association afin de garantir une stabilité et une qualité des professionnels accompagnants, les promouvoir, développer leurs compétences et améliorer leur reconnaissance.

Pour assurer la pérennité de l'association, nous savons que nos efforts devront porter sur la mobilisation et l'engagement des familles. À l'heure où les vocations d'engagement bénévole s'essouffent, nous avons conscience de l'urgence de faire évoluer notre communication, notre visibilité, pour donner envie à de nouvelles familles de se joindre à nous. Nous avons également la conviction que nous pourrions nous appuyer sur les forces de notre association, à commencer par la triple expertise (personnes accompagnées, parents et professionnels), pour expérimenter de nouvelles modalités d'animation de la vie associative, pour la rendre plus conviviale et participative.

Mobiliser et engager les familles dans la vie de l'association

- Communiquer davantage sur l'association, son offre de service aux familles et les enjeux de l'adhésion
- Rendre visibles les réussites et les succès de l'association
- Organiser les espaces de rencontre, d'échanges et de festivités dans les établissements
- Diversifier les parcours et espaces d'engagement bénévole

Faire de la triple expertise le moteur de la vie associative

- Expérimenter l'école de la triple expertise
- Faire participer les administrateurs aux ateliers et groupes de travail dans les établissements
- Communiquer les valeurs de l'association aux professionnels
- Systématiser la participation de chacun à l'animation de la vie associative et au développement des projets
- Expérimenter la « triple représentation » dans les instances

Consolider la gouvernance dans sa capacité à orienter les choix stratégiques de l'association

- Assurer la montée en compétences de l'ensemble des administrateurs
- Expérimenter de nouvelles modalités de travail dans toutes les instances pour garantir leur accessibilité
- Maintenir la fluidité et la transparence des échanges entre administrateurs et professionnels

Continuer de défendre les droits des personnes en situation de handicap, des familles et proches aidants et les acquis du secteur

- Poursuivre le plaidoyer visant à faire reconnaître les besoins d'accompagnement
- Assurer la représentation de l'association dans les instances ayant un impact sur les droits et la qualité de vie des personnes en situation de handicap
- Communiquer et valoriser l'utilité sociale de l'association auprès du grand public et des partenaires
- Poursuivre la qualité du dialogue de gestion en continuant de proposer des solutions innovantes aux autorités de tarification

Maintenir une gestion saine

- Maîtriser la gestion des établissements et services
- Poursuivre le travail engagé autour du pilotage de la qualité
- Intégrer la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) dans tous les choix stratégiques de l'association
- Consolider le modèle économique associatif par l'exploration de nouvelles sources de revenus





Contact

ADAPEI DU MORBIHAN

2 allée de Tréhornec
BP116 – 56000 VANNES

02 97 63 36 36
info@adapei56.net

adapei56.com



PROJET ASSOCIATIF

2026-2031